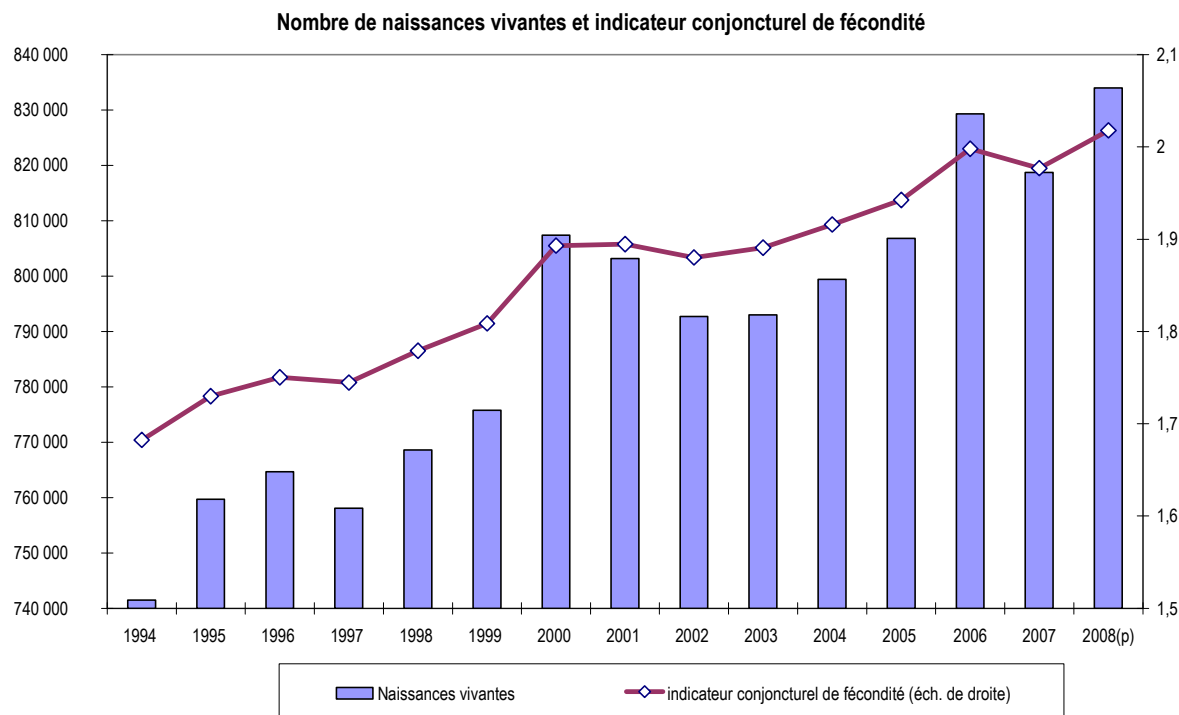


Indicateur n° 1 : Nombre de naissances et indicateur conjoncturel de fécondité.



Source : INSEE, France entière.
(p) résultats provisoires.

En 2008, le nombre de naissances s'établit à 834 000 d'après l'INSEE, dont 801 000 en France métropolitaine. Comme le note l'INSEE, la France métropolitaine retrouve un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 1981. Le nombre d'enfants par femme dépasse en 2008 le seuil de deux enfants (2,02), après une légère baisse enregistrée entre 2006 et 2007.

D'après l'INSEE, le nombre de naissances progresse en raison de l'augmentation des taux de fécondité par âge, alors que le nombre de femmes d'âge fécond diminue régulièrement depuis 25 ans : -2 % en dix ans, soit -200 000 depuis 1999. La fécondité progresse surtout parmi les femmes de 30 à 40 ans : les enfants nés en 2008 sont 21,5 % à avoir une mère âgée de 35 ans ou plus contre 20 % en 2005 et 16,5 % en 1998.

En 2007, la France se place en deuxième position de l'Union européenne pour la fécondité, juste derrière l'Irlande (1,98 enfant par femme contre 2,01). Les pays d'Europe du Nord (Danemark, Finlande, Suède) et le Royaume-Uni suivent, avec un indicateur conjoncturel de fécondité compris entre 1,8 et 1,9, au-dessus de la moyenne européenne de l'UE à 27 pays (1,53 en 2006). L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, dont l'indicateur est compris entre 1,3 et 1,4 sont loin derrière. Dans l'ensemble, la fécondité en Europe croît depuis 2000, à l'exception de l'Allemagne et surtout du Portugal.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 1 :

Les données et la plupart des commentaires présentés pour illustrer l'indicateur de cadrage n° 1 proviennent du « Bilan démographique 2008 » (INSEE Première n° 1220) publié par l'INSEE en janvier 2009.

S'agissant des sources utilisées, pour le *nombre de naissances* (comme pour les décès et les mariages), l'INSEE réalise une exploitation statistique des données recueillies par les mairies au moment de l'établissement des actes d'état civil. Elles ne permettent pas de disposer de la totalité des informations pour l'ensemble des communes avec la même rapidité. Les nombres d'événements de 2008 sont évalués par une extrapolation du nombre d'événements recueillis dans un échantillon de grandes villes (enquête « Villes ») pour la France métropolitaine et à partir des données partielles de l'état civil pour les départements d'outre-mer. Ce sont donc des chiffres provisoires.

Les données démographiques relatives aux autres pays européens sur lesquelles s'appuie la comparaison émanent d'Eurostat.

Le *taux de natalité* est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le *taux de fécondité* est défini par le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine d'âge fécond (15-50 ans) moyenne de l'année. Des taux spécifiques sont définis pour différentes tranches d'âge. La notion d'âge retenue par l'INSEE est celle du recensement de la population de 1999 : l'âge est calculé en « différence de millésime », c'est-à-dire par différence entre l'année du recensement et l'année de naissance.

L'*indicateur conjoncturel de fécondité* est plus indiqué pour les comparaisons internationales car il ne dépend pas de la structure par âge des populations : il représente le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait durant toute sa vie féconde les conditions de fécondité observées cette année là. Il est calculé en additionnant les taux de fécondité par âge observés une année donnée.